



## APPEL A PROJETS // Paliss'Art 2022

### Ville d'ANGERS //

### Quartier des Hauts de Saint-Aubin

Dans le cadre de la métamorphose du quartier des Hauts de Saint Aubin, qui connaît de profondes mutations, la Ville d'Angers travaille à la réalisation d'installations éphémères afin d'occuper de manière positive les espaces en attente d'aménagement. Elle propose aux artistes plasticiens de répondre à un appel à projets pour la **réalisation de 2 œuvres à proximité de zones de chantier**.

Cet appel à projets répond à trois objectifs principaux :

- Faire participer les habitants à un projet plastique en occupant positivement ces espaces en attente d'aménagement définitif ou livrés depuis peu,
- Améliorer le cadre de vie durant des phases de travaux,
- Soutenir la création artistique en rendant l'art contemporain accessible à tous.

Les artistes, graphistes, associations entrant dans le champ des arts visuels peuvent y répondre de manière individuelle ou collective.

Les candidats proposeront une œuvre en lien avec l'environnement urbain : ses spécificités et ses usages.

Les propositions devront intégrer la participation des habitants du quartier. Le mode de participation est laissé à l'appréciation de l'artiste. Il s'appuiera sur les structures partenaires du quartier : la Maison de quartier des Hauts de Saint Aubin (Lot 1) et l'Accueil de Loisirs (Lot 2).

Il est ainsi demandé aux artistes de disposer de qualités relationnelles :

- Qualité pédagogique pour accompagner les habitants à la réalisation de cette œuvre collective,
- Sens du contact humain,
- Comportement accueillant vis-à-vis du public,
- Tenir compte des propositions et capacité à laisser s'exprimer les habitants de tous âges,
- Capacité à réaliser une œuvre cohérente, ayant du sens sur le quartier et avec le lieu de réalisation avec les habitants pour réaliser ensemble une œuvre.

Le mode d'expression plastique est laissé à l'appréciation des candidats. Ils peuvent proposer une œuvre qui sera réalisée avec un ou plusieurs médiums (peinture, papier...) et à partir d'une ou plusieurs techniques (rouleaux, graff, pochoir...).

Une proposition en lien avec l'objectif de développement durable : réutilisation de matière, gestion des déchets, matériel biodégradable ... sera appréciée.

Pour les propositions artistiques tridimensionnelles (volume) : une attention toute particulière devra être portée par l'artiste à la sécurité des publics ainsi qu'à l'emprise sur la rue (circulation routière, des deux roues et piétonnière).

## 1/ Deux sites, sur les Hauts de Saint Aubin

Lot 1 : Réalisation d'une fresque sur une palissade située place de la Fraternité, avec des habitants et la Maison de quartier.

Lot 2 : Réalisation d'une œuvre en volume (Land'Art, mobilier urbain, design, sculpture...) sur le site du futur accueil de loisirs municipal du quartier Hauts de Saint-Aubin et Douvre St Jacques Nazareth (en chantier) avec un groupe d'enfants.

**Voir fiche technique pour chacun des sites (pages 4 à 8)**, précisant le contexte et les modalités de mise en œuvre des projets.

## 2/ Conditions financières

Pour le Lot 1 :

Il est demandé l'intervention d'un collectif de 2 ou 3 artistes qui recevra 3000 euros d'honoraires (Conception et création).

Les frais de production l'œuvre et les frais annexes (transport, hébergement éventuel...) seront pris en charge par la Ville d'Angers à hauteur de 1 500 euros maximum (sur présentation d'un budget prévisionnel détaillé et des pièces justificatives).

Pour le Lot 2 :

Il est demandé l'intervention d'un artiste. Il recevra 2 500 euros d'honoraires (conception et création).

Les frais de production de l'œuvre en volume et les frais annexes (matériels, transport, hébergement éventuel...) seront pris en charge par la Ville d'Angers à hauteur de 4 000 euros maximum (sur présentation d'un budget prévisionnel détaillé et des pièces justificatives).

Le cadre juridique, technique et financier de l'appel à projets sera détaillé dans un **contrat signé entre les artistes retenus et la Ville d'Angers**.

## 3/ Calendrier

- Ouverture de l'appel à projets : **le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022**
- Date limite d'envoi des candidatures : **lundi 16 mai 2022**
- Jury de sélection : le mercredi 25 mai 2022
- Désignation des artistes retenus : début juin 2022
- Réalisation/Installation des œuvres : **Juillet 2022**
- Inauguration : fin septembre 2022
- Tenue des œuvres : un an au minimum (à compter de leur installation).

#### 4/ Critères de sélection

##### Proposition artistique (60%)

- La qualité artistique et une démarche artistique singulière et affirmée,
- La cohérence du projet et la capacité de l'artiste à lui donner sens,
- La capacité de l'artiste à ancrer sa proposition dans une démarche *in situ* (prise en compte de l'environnement urbain, de l'interaction entre l'œuvre proposée, le site choisi, les habitants et usagers de la rue).

##### Faisabilité (40%)

- La faisabilité du projet (technique et financière),
- Le mode d'implication des habitants dans le processus artistique.

**Chaque artiste peut présenter un dossier pour chacun des sites mais ne pourra être retenu que pour la réalisation d'un projet pour un seul site.**

#### 5/ Modalités

Les candidatures sont à adresser par courriel au format PDF à Aurore LEMESLE, assistante du Pôle territorial des Hauts de Saint Aubin [aurore.lemesle@ville.angers.fr](mailto:aurore.lemesle@ville.angers.fr), **au plus tard le lundi 16 mai 2022.**

##### **Les candidatures devront intégrer les éléments suivants :**

- Un dossier d'artiste(s) (comprenant un portfolio et un CV détaillé),
- Un numéro Maison des artistes ou Agessa ou un numéro SIRET pour les formes associatives,
- Une note d'intention (peut être accompagnée d'une esquisse),
- Une fiche technique détaillée du projet (matériaux et technique(s) envisagés, temps d'intervention, calendrier),
- Un budget prévisionnel détaillé.

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

##### **Contact :**

Yoann HENDRYCKX / Développeur territorial  
Pôle territorial Hauts de St Aubin/Doutre-St Jacques-Nazareth  
Direction Associations, Citoyenneté et Quartiers // Angers  
Relais Mairie des Hauts de St Aubin, 1 rue du Général Lizé 49100 ANGERS  
Tél : 02 41 35 10 61 / Courriel : [yoann.hendryckx@ville.angers.fr](mailto:yoann.hendryckx@ville.angers.fr)

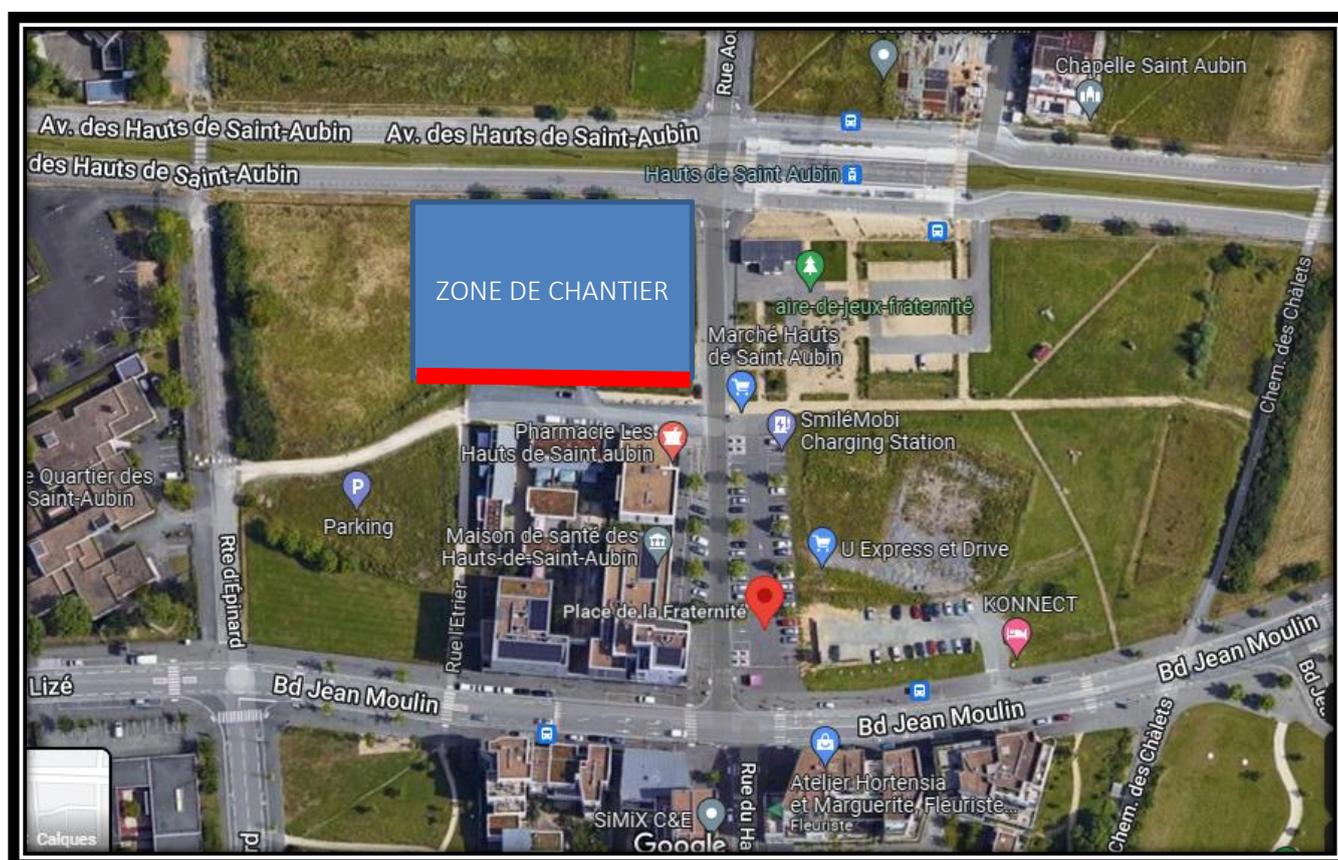
## Fiche technique - Lot 1 : un projet sur les palissades de chantier des futures Maison de quartier et salle de spectacle.

### 1. Description :

La palissade est située place de la Fraternité, place centrale du grand quartier des Hauts de Saint Aubin qui abrite différents commerces et services. La palissade abrite le chantier de la nouvelle Maison de quartier et d'une salle de spectacle. La livraison de cet équipement social et culturel, structurant pour le quartier, est prévue pour le printemps 2023.

### 2. Photos et plan :

Les limites de l'espace d'intervention sont indiquées sur la photo aérienne ci-dessous, il s'agit du linéaire indiqué en rouge **soit environ 50 m linéaires**, le long du mail Auguste Comte. **Le projet peut investir tout ou partie de ce métrage linéaire. L'artiste utilisera un support réversible, pouvant être facilement démonté ou effacé.**



Vue aérienne du site du chantier et de la zone d'intervention pour la réalisation de l'œuvre.



**Photo 1 : Vue d'ensemble depuis la place de la Fraternité**



**Photo 2 : Vue d'ensemble depuis le mail Auguste Comte**



**Photo 3 : Détail**

### 3. Modalités d'intervention

Le travail des artistes s'effectuera avec des habitants du quartier (familles et adultes isolés), mobilisés et encadrés par des salariés de la Maison de quartier des Hauts de Saint-Aubin. Il est ainsi demandé aux artistes de disposer de qualités pédagogiques nécessaires à l'accompagnement d'habitants souhaitant participer à la réalisation d'une œuvre d'Art.

#### ➤ Techniques :

- Un **collectif de 2 ou 3 artistes** est demandé,
- Il est demandé aux artistes de mener la **création d'une œuvre** en utilisant des techniques en arts plastiques permettant la participation de tous les publics quelques soient les âges et en utilisant l'espace disponible,
- Les artistes doivent concevoir une œuvre réversible (amovible) pouvant être facilement enlevée, démontée ou déplacée de la palissade,
- Il sera privilégié un projet pouvant durer dans le temps (au moins une année).

#### ➤ Sensibilisation et participation du public :

**Présence des artistes pour une 1<sup>ère</sup> rencontre : le vendredi 1er juillet de 16h à 19h** avec les habitants lors d'une action mise en place par la Maison de quartier. L'idée est de recueillir les idées des habitants et commencer à s'en inspirer pour la création de l'œuvre. Les artistes seront obligatoirement présents car cette rencontre est importante pour établir le 1<sup>er</sup> contact. La palissade abritant le chantier de construction de la future maison de quartier et d'une salle de spectacles, des questions et remarques pourraient s'orienter sur ce que le public aimerait trouver dans ce futur équipement de vie sociale et culturelle : un lien sera à imaginer avec l'univers artistique représenté sur la palissade.

#### ➤ Calendrier de réalisation :

- La réalisation de l'œuvre aura lieu du **mercredi 6 au vendredi 8 juillet 2022**, sur 3 jours,
- Un vernissage sera prévu au terme des 3 jours en fin d'après-midi.

#### ➤ Réalisation :

- Les horaires de présence avec le public sont de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Ces horaires peuvent être modifiés après concertation avec la maison de Quartier. Ils ne comprennent pas les temps de préparation et rangement,
- Pendant ces 3 jours, tous les habitants qui le désirent sont invités à participer, de la petite enfance à l'âge adulte. Les personnes ne sont pas obligées de venir à toutes les séances,
- Un espace convivialité sera installé en parallèle sur le site et accompagné par plusieurs animateurs de la Maison de quartier. Les objectifs sont d'accueillir le public, de l'informer sur le projet Paliss'art et les inviter à participer mais aussi rencontrer de nouveaux habitants et informer tous les publics sur les activités de l'été de la maison de quartier,
- Pour que l'œuvre perdure dans le temps, une finition vernie ou des produits résistants seront utilisés.

Les artistes candidats désirant des renseignements complémentaires avant de s'engager peuvent contacter : Carole JONQUET à la maison de quartier au 02 41 73 44 22 ou [carole.jonquet@leolagrange.org](mailto:carole.jonquet@leolagrange.org)

## Fiche technique – Lot 2 : un projet en volume pour le futur accueil de loisirs municipal du quartier Hauts de Saint-Aubin et Douvre St Jacques Nazareth

### 1. Description :

Le site, actuellement en chantier, de ce futur accueil de loisirs municipal est situé boulevard Lucie Aubrac. Il abritera un bâtiment de 800 m<sup>2</sup> avec des salles d'activités, de restauration, des locaux administratifs et techniques. Il sera agrémenté par un parc d'environ 2 300 m<sup>2</sup>, dont 1 200 m<sup>2</sup> de surface extérieure exploitable par les enfants (Surface hors haies bocagères, végétation diverse, fossé, talus, cheminements).

L'artiste proposera une œuvre en volume (land Art, design, mobilier urbain, sculpture...) qui sera disposée dans ce parc dédié au jeu des enfants. L'emplacement précis est à définir avec l'artiste. Les matériaux utilisés, le format de l'œuvre sont à l'appréciation de l'artiste qui veillera à respecter les consignes de sécurité. Cette œuvre pourra durer entre 1 et 3 ans.

Une visite de chantier sera programmée avec l'artiste retenu pour mieux appréhender cet espace.

### 2. Photos et plans :

L'œuvre pourra être disposée dans l'espace en vert délimité par le trait rouge.





Photo actuelle du site.

3. Calendrier, modalités d'intervention et de participation des enfants

Le projet se déroulera à l'**accueil de Loisirs municipal**, actuellement situé 16, place Grégoire Bordillon, pour ce faire **une douzaine d'enfants (6 à 12 ans) seront mobilisés pour participer à la création de la sculpture**. Il est ainsi demandé à l'artiste de disposer de qualités pédagogiques.

**Ces ateliers auront lieu la semaine du lundi 18 au vendredi 22 juillet, soit 5 journées d'intervention.** Les horaires des ateliers seront de 10h-12h et 14h-16h. **Soit 20h au total avec le groupe d'enfants.**

Un animateur sera présent avec le groupe d'enfants pour aider au bon déroulement de l'atelier. L'artiste pourra déjeuner sur place avec les enfants et l'équipe d'animation.

La semaine d'atelier débutera par une présentation au groupe d'enfants du projet. Une visite du futur accueil de loisirs sera organisée avec les enfants et l'artiste retenu en début de semaine. Une inauguration sous forme festive se déroulera le vendredi soir avec les enfants et leurs parents.

Pour des questions pratiques liées au calendrier des travaux. L'œuvre sera stockée puis transportée sur le site du nouvel accueil de loisirs à la fin des travaux prévus à l'automne 2022.